

FONDS D'AIDES AUX ECHANGES ARTISTIQUES ET CULTURELS POUR L'OUTRE-MER

FICHE DE RENSEIGNEMENT ET DE SYNTHESE 2019

Territoire du siège social de l'association porteuse du projet :	
Territoire(s) concerné(s) par l'action :	
Discipline(s) concernée(s) :	

Cette Fiche ne se substitue pas au dossier CERFA de demande de subvention
(fiche Cerfa n°12156*5)

Le FEAC permet d'attribuer des aides à des projets artistiques favorisant la diffusion et la circulation des œuvres entre d'une part les outre-mer et, d'autre part, leur environnement régional, la métropole et l'Europe, et l'international.

Les dossiers sont examinés au cours de deux **commissions**.

Tout document permettant d'apprécier la qualité artistique du projet peut être joint à ce dossier. Sont particulièrement encouragés des liens vers des captations audios ou vidéos ainsi que des visuels des œuvres concernées.

I) PRÉSENTATION DE L'ACTION

1) Titre (comme indiqué dans le dossier CERFA) :

--

2) discipline(s) concernée(s) :

- | | | | |
|--|--|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Arts de la rue | <input type="checkbox"/> Arts plastiques | <input type="checkbox"/> Audiovisuel | <input type="checkbox"/> Cinéma |
| <input type="checkbox"/> Cirque | <input type="checkbox"/> Conte | <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Design |
| <input type="checkbox"/> Livre | <input type="checkbox"/> Métiers d'art | <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Numérique |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine immatériel | <input type="checkbox"/> Théâtre | <input type="checkbox"/> Patrimoine matériel | |

3) Nom et siège social de la structure porteuse du projet :

--

4) Statut juridique de la structure porteuse du projet :

--

5) Personne à contacter sur le projet :

Nom et prénom :	
Qualité :	
Adresse électronique :	
Tél :	

6) Numéro de licence d'entrepreneur du spectacle pour les territoires où elle existe :

--

7) Contenu artistique de l'action :

- parcours des artistes impliqués

--

- descriptif et éléments d'information (joindre en annexe tout document permettant une meilleure compréhension du projet)

- descriptif des actions du volet EAC (éducation artistique et culturelle) et/ou de solidarité territoriale (joindre en annexe tout document permettant une meilleure compréhension du projet)

8) Date du début de l'action :

II) ZONE(S) GEOGRAPHIQUE(S) DE DIFFUSION DU PROJET

- De l'Outre-mer vers : l'hexagone l'Europe les pays situés dans l'environnement régional d'autres pays
- Diffusion ou échange inter DOM/COM
- De l'hexagone vers l'Outre-mer

III) ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

1) Budget total de l'opération pour laquelle l'aide est sollicitée : €

2) Subvention demandée au titre du FEAC (hauteur maximale 40 % du budget total) : €

3) Frais de transports : €

Ville de départ, Ville d'arrivée	Nombre de billets prévus (aller- retour)	Profession des voyageurs	Coût total pour le transport de voyageurs	Type de matériel à transporter	Coût total en € du transport de matériel	Coût total en € (voyageurs + matériel)

4) Avez-vous déjà bénéficié du soutien du Fonds d'aide aux Échanges Artistiques et Culturels pour l'Outre-Mer ?

OUI

NON

Si OUI, indiquer :

Le nom du projet :	
L'année :	
Le montant de l'aide accordée :	

Et joindre le compte-rendu de la dernière action soutenue au titre du FEAC, en format CERFA (fiche CERFA n°15059*01).

IV) PARTENARIATS ET SOURCES DE FINANCEMENT (*)

Etat (hors FEAC)

Collectivités territoriales ou autres institutions publiques

Institutions culturelles ou universitaires

Entreprise(s) publique(s) et/ou privée(s)

*Coordonnées des-partenaires financiers précités engagés dans l'opération

<p>Cette fiche de renseignement ne se substitue pas au dossier CERFA qui doit être remis.</p> <p>L'ensemble du dossier (cette présente Fiche, le CERFA n°12156*5, tout support visuel permettant de mieux étudier la demande de subvention ainsi que le compte rendu, en format CERFA n°15059*01 de la dernière action soutenue par le fonds), est à envoyer par voie électronique aux deux ministères :</p>	
<p>Ministère des Outre-mer :</p> <p><u>Direction générale des Outre-mer</u></p> <p>Marie-Pierre LEMAZURIER – 01 53 69 27 97 marie-pierre.lemazurier@outre-mer.gouv.fr</p>	<p>Ministère de la Culture :</p> <p>- à la DAC/DRAC du siège social de votre association</p> <p>ET</p> <p>- au Département de l'action territoriale Annie ROGOW – 01 40 15 89 30 annie.rogow@culture.gouv.fr</p>

Il est rappelé que les dossiers remis après la date indiquée dans l'appel à projet ne seront pas examinés.